



Direction de la Jeunesse et des Sports
Sous-Direction de l'Action Sportive
Service du Sport de Haut-Niveau et des Concessions Sportives

2022 DJS 56 Subvention (20 000 euros) au Comité Départemental de Paris de Tennis
au titre de l'année 2022

PROJET DE DELIBERATION EXPOSE DES MOTIFS

Mesdames, Messieurs,

Dans le cadre de la convention pluriannuelle d'objectifs 2020-2022 conclue avec le Comité Départemental de Paris de Tennis, il est proposé par la présente délibération l'attribution d'une subvention annuelle de 20 000 euros au titre de l'année 2022.

Le Comité Départemental de Paris de Tennis, ex-Ligue de Paris de Tennis, est l'émanation locale de la Fédération Française de Tennis à Paris. Il joue un rôle éminent dans l'organisation de la pratique de ce sport dans la capitale, qui compte en 2021 plus de 39 506 licenciés répartis dans 156 clubs, ce qui en fait le premier Comité de France en nombre de licenciés. Le Comité attribue ces chiffres à l'encadrement qu'il assure autour de l'utilisation de certains terrains parisiens ainsi qu'aux campagnes de fidélisation qu'il a menées. En parallèle, il veille à préserver un équilibre entre les différents types de pratiques (loisir ou compétition) comme entre les grands clubs et les clubs de proximité. Il assure une mission de formation des jeunes sportifs, des encadrants (enseignants, arbitres etc.) ou des dirigeants des clubs. Il organise à Paris des compétitions de tous niveaux.

Ses actions intègrent aussi la poursuite d'objectifs socio-éducatifs, tels que la lutte contre les différentes formes d'exclusion, les incivilités et la violence, la promotion du concept de bien-être et de sport-santé pour le plus grand nombre, la pratique handisport et celle de la vie associative. De plus le comité a ajouté à ces actions la lutte contre les violences sexistes et sexuelles ainsi que la lutte contre l'utilisation de plastique à usage unique.

Le Comité Départemental de Paris de Tennis développe principalement ses activités sur cinq équipements parisiens dont il est concessionnaire : le centre sportif Paris Ouest-Tir aux Pigeons (Bois de Boulogne 16^{ème}) qui comprend 21 courts, le centre de Ligue Paris Est- Les Lilas (20e) composé de 9 courts, le centre Flandrin-Pereire (16^{ème} et 17^{ème}), abritant 8 courts, le centre de Ligue Paris Ouest-Jean Dixmier (16^{ème}),

comptant également 8 courts et, depuis 2015, le Jardin du Luxembourg avec 6 courts exploités.

Le bilan sportif du Comité pour la saison 2020-2021 est très satisfaisant en dépit du report ou des perturbations subies par ses compétitions. La saison passée a en effet été marquée par les performances de ses licenciés : victoire de Luca van Assche (TC XVI) au tournoi juniors de Roland Garros également Champion d'Europe par Equipes de la coupe Valerio/Galea, victoire en double pour Nicolas Mahut à Roland Garros, victoire au Tournoi International des petits As de Tarbes remporté par Mathilde Ngijol-Carré (TCP), ainsi que de deux titres de champions de Ligue avec Constance Levivier et Wissam Abderrahman, de six titres de champions de Ligue Ile-de-France, de 3 titres de champions de France individuels, de 2 titres de médaillées aux championnats du monde par équipes et de cinq médailles aux championnats du monde de Majorque. De plus, le Comité compte un grand nombre de joueuses et joueurs classés parmi les meilleurs mondiaux, issus en particulier du Lagardère Paris tennis ou du Tennis Club de Paris.

La réalisation des actions conventionnelles du Comité au cours de la saison 2020-2021 a, une nouvelle fois, été perturbée par la crise sanitaire. Le comité a réagi en lançant un plan de soutien et de relance aux clubs (230 000 euros), abondant ainsi le plan de relance fédéral. Toutefois, le partenariat entre le Comité Départemental de Paris de Tennis et la Ville de Paris reste particulièrement dynamique en direction des jeunes Parisiens. A l'occasion des compétitions et événements tennistiques se déroulant à Paris (Tournoi de Roland Garros, Masters 1000 de Bercy etc.), le Comité Départemental de Paris de Tennis propose habituellement des animations pour la population parisienne. Ces dispositifs n'ont toutefois pas pu être tous réalisés en raison des contraintes sanitaires.

Sur le plan des actions sociétales, le Comité propose et anime, hors périodes de restrictions sanitaires, des séances d'initiation au tennis pour des groupes d'enfants des accueils de loisirs de la Ville, des établissements scolaires ou encore dans le cadre des mercredis du sport. Malgré les contraintes liées au contexte pandémique, le comité a réussi à organiser plusieurs tournois au mois de juillet et au mois d'août en Ile-de-France pour l'élite jeunes du comité, ainsi que des stages. Il a également pu poursuivre les formations continues de ses encadrants et finalise sa certification à QUALIOPi afin de permettre aux participants de se voir financer leur formation. Cette certification pour les organisations délivrant des formations est attribuée par des organismes agréés et permet de figurer au fichier national des organismes référencés par les financeurs publics et paritaires, depuis 2014.

Le Comité Départemental de Paris de Tennis poursuit également ses actions en faveur du sport adapté en lançant par exemple l'action « Au Coeur des IME ». L'objectif de cette action est de faciliter les déplacements et de trouver un créneau de pratique compatible avec les agendas de tous afin de favoriser la pratique. Ces interventions ont eu lieu selon les disponibilités des instituts médico-éducatifs. Cela a permis au Comité de faire jouer 41 enfants des IMP Dysphasia (Paris 10^{ème}) et de l'IME Saussure (Paris 17^{ème}). Le comité a également organisé le deuxième TMC Sport Adapté sur les courts couverts du centre Jean Dixmier. Cette 2^{ème} édition du tournoi

de sport adapté a permis à 15 personnes en situation de handicap mental de jouer, pour certains, leur premier match en tournoi officiel, et pour d'autres de remettre leur titre en jeu. Le tennis en fauteuil ou para-tennis est fortement soutenu par le Comité, qui accompagne les clubs souhaitant développer cette pratique.

Concernant la lutte contre les violences sexuelles et sexistes dans le sport, le Comité a informé tout son réseau de la formation proposée par la Ville de Paris et de nombreux encadrants ont déjà participé à celle-ci. Le Comité compte également communiquer par l'intermédiaire de son site internet diverses informations sur ce sujet. De plus, un rappel des principes de conduite à adopter en déplacement par chaque entraîneur sera également opéré lors des prochaines assemblées générales.

Par ailleurs le Comité s'engage également dans le cadre d'actions écoresponsables en luttant contre le plastique à usage unique, mais également en renouvelant chaque année son opération Balle Jaune, qui a permis la récolte de 41 000 balles en juillet 2021 afin de les transformer en tapis de grands jeux.

Enfin, le comité souhaite s'engager cette saison dans les projets Impact 2024 et Héritage 2024 et ainsi renforcer son rôle éducatif, sanitaire et social tout en poursuivant le processus de labellisation FFT et Tennis santé.

Aussi, pour marquer le soutien de la collectivité parisienne à l'ensemble de ces actions, la Ville de Paris accorde depuis plusieurs saisons sportives une subvention au Comité de Paris de Tennis (40 000 €). Cependant, au regard de la situation financière très stable et de la hausse des effectifs de licenciés de tennis à Paris, contrairement à ce que subissent la grande majorité des clubs parisiens dans les autres disciplines sportives, cette subvention a été ramenée en 2021 à 25 000 euros. Ces mêmes facteurs conduisent à nouveau cette année à proposer une légère baisse de la subvention attribuée au Comité de Paris de Tennis.

Compte tenu de l'intérêt local des activités décrites dans ce qui précède, je vous propose donc qu'une subvention de fonctionnement d'un montant de 20 000 euros soit attribuée au Comité Départemental de Paris de Tennis au titre de l'année 2022.

Je vous prie, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir en délibérer.

La Maire de Paris